



## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre et le 07 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cruis, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 01/03/2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Félix MOROSO, Maire. Il ouvre la séance à 18h45. Le quorum est atteint.

<b>Étaient présents :</b>		
M. Félix MOROSO	M. Dominique COQUELET	M. Aimé JOURDAN
M. Alain BESSAC	M. Stéphane DERRIVES	Mme. Corinne KÜMMER
	M. Sébastien D'URSO	
M. Robin CHAMBOST	M. Didier ÉGÉA	Mme. Monique QUER
	Mme. Patricia GAMBA	Mme. Carmen TRAMBAUD
<b>Absents excusés ayant donné pouvoir :</b>		<b>Absents :</b>
M. Jean-Pierre CHABUS à M. Aimé JOURDAN		
Mme. Joëlle CHAZOT à M. Félix MOROSO		
Mme. Pauline MOROSO à M. Stéphane DERRIVES		
• Membres en exercice : 15	• Membres présents : 12	• Membres votants : 15

Il est procédé à la nomination d'un secrétaire conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT ; M. Didier ÉGÉA a été désignée à l'unanimité et a accepté de remplir ces fonctions.

### Délibération n° 01-2024

#### Modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Durance Plateau d'Albion (SMAEP) et désignation de nouveaux délégués

Monsieur le Maire indique que les statuts du SMAEP n'avaient pas été revus depuis la création du syndicat en 1968.

Par délibération n° DE\_2023\_020 en date du 28 novembre 2023, le Comité Syndical a procédé aux modifications statutaires nécessaires afin que le syndicat soit conforme à la réglementation, notamment :

- Etablissement du siège social,
- Liste des communes membres,
- Fixation du nombre de voix par commune membre et par EPCI ;

De fait, il est nécessaire aujourd'hui d'approuver les nouveaux statuts du syndicat et de désigner 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant qui siégeront au Comité Syndical.

Monsieur le Maire indique qu'il conserve son poste de délégué titulaire comme indiqué dans la délibération du conseil municipal n° 30-2020 en date du 24 septembre 2020.

Monsieur Stéphane DERRIVES actuellement délégué suppléant se porte candidat au 2<sup>ème</sup> poste de délégué titulaire.

M. Dominique COQUELET se porte candidat au poste de suppléant ;

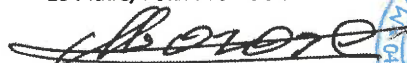

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **Approuve** la modification des statuts joints en annexe ;
- **Désigne** suite à leur candidature, les délégués suivants :

Syndicat	TITULAIRES	SUPPLEANT
SMAEP : Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable Durance Plateau d'Albion	Félix MOROSO Stéphane DERRIVES	Dominique COQUELET

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, Félix MOROSO

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le 08/03/2024

ID : 004-210400651-20240307-DCM01204-DE

Nombre de membres en exercice : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents votants : 15  
Nombre de membres présents : 17  
Procurations : 1  
1  
Votes : Pour : 15  
Contre : 0  
Abstentions : 0  
Date de convocations : 13/11/2023

République Française  
Département des Alpes de Haute Provence

Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable  
DURANCE PLATEAU D'ALBION  
041510 - BANON

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical  
Délibération n°DE 2023 020

ASSEMBLEE GENERAL DU 28 novembre 2023  
14 h 30 A LA SALLE POLYVALENTE DE MONTSALIER

## NOTIFICATION DE MODIFICATION STATUTAIRES DU SMAEP DURANCE PLATEAU D'ALBION

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit novembre à 14 heures 30, le Comité Syndical du S.M.A.E.P. Durance Plateau d'Albion, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de MONTSALIER, sous la présidence de Monsieur Gerard BURCHERI.

**Présents :** AUBERT Lucien, BOUNOUS Joanny, JAUFFRED Guy, JOSEPH Alain, GABERT Patrick, LAPAILLE Nicolas, JOYCE Laurent, MARTIN Serge, BURCHERI Gerard, TAILLEU Michel, CAPDEGELE Serge, PAUL Patricia, DALLAPORTA Thibault, CANELLAS Valerie

**Procuration :** MOROSO Felix par PAUL Patricia

**Secrétaire de séance :** DALLAPORTA Thibault

**Absents :** RIPERT Gilles, CHAILLAN Andre, AVINENS Rene, GAILLAND Marie-Cornelie, CONGY Donatien, DERRIVES Stephane, AFONSO Michel, DOUGUET Alexis, JONQUERES Agnes, VIDAL Serge, ARCIDIACONO Dominique, PIGANEAU Dominique, PEMEANT Jean, DESCHAMPS Dominique, ALIX Thierry, BERT Patrice, BALLIN Gregory, BELTRAN Nicolas, GRANET Bernard, BESOZZI Giuseppe, SIBILLI Aline, LABRO Claude, BLANC Rolland, BARDOUIN Sebastien, DJAKOVIC Emmanuel, PAUL Fabrice, TORTAROLO Jean-Paul, PELOUX Carine

**Participants :** MOUTTE Michele, BONNEFOY Andre, JABRE Sylvaine

### NOTIFICATION DE MODIFICATION STATUTAIRES DU SMAEP DURANCE PLATEAU D'ALBION

M. Le Président, expose au comité syndical qu'il y a lieu de procéder à une régularisation des statuts du SMAEP Durance Plateau D'Albion, qui n'ont pas été revus depuis la création du syndicat.

M. Le Président propose donc notamment la mise à jour de la liste des membres du syndicat.

Les principales modifications apportées sont :

- Le siège social du SMAEP
- Les communes membres
- Le nombre de voix par commune membre et par EPCI

Article 1 : Le siège du SMAEP Durance Plateau D'Albion est fixé au 74 Place De La République 04150 BANON.

Préfecture de Dignes les Bains

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 11/12/2023

004-250400033-20231128-DE\_2023\_020-DE



**Article 2 :** Le Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable Durance Plateau d'Albion est constitué des communes de BANON, AUBIGNOSC, CHATEAU NEUF VAL SAINT DONAT, CRUIS, FONTIENNE, LARDIERS, MALLEFOUGASSE-AUGES, MONTSALIER, MONTLAUX, ONGLES, OPPEDETTE, REDORTIERS, REVEST DU BION, REVEST SAINT MARTIN, LA ROCHEGIRON, SAINTE CROIX A LAUZE, SAINT ETIENNE LES ORGUES, SIMIANE LA ROTONDE, VACHERES, et du SIAEP DE SAULT (représentant les communes de SAULT, et de SAINT CHRISTOL), LE SEPAL (représentant les communes de SAUMANE et de L'HOSPITALET), LA CCPAL (représentant les communes de LAGARDE, D'APT, VIENS et d'APT)

**Article 3 :** Chaque commune sera représentée au sein du SMAEP Durance Plateau D'Albion par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant lequel aura voix délibérative en cas d'empêchement du délégué titulaire. Le choix du conseil municipal ne pourra porter que sur l'un de ses membres.

**Article 4 :** Lorsqu'un EPCI se substitue à tout ou partie de ses communes membres, il est représenté par un nombre égal de délégués égal au nombre de délégués dont disposeraient les communes qu'il représente.

**Article 5 :** Pour l'élection des délégués des EPCI avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

COMMUNE MEMBRE	REGROUPEMENT	NOMBRE DE VOIX
BANON	CC HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON 18 VOIX AU TOTAL	2
OPPEDETTE		2
REDORTIERS		2
REVEST DU BION		2
LA ROCHEGIRON		2
MONTSALIER		2
SAINTE CROIX A LAUZE		2
SIMIANE LA ROTONDE		2
VACHERES		2
SAUMANE	SEPAL 4 VOIX AU TOTAL	2
L'HOSPITALET		2
AUBIGNOSC	CC JABRON LURE VANCON DURANCE 4 VOIX AU TOTAL	2
CHATEAU NEUF VAL SAINT DONAT		2
CRUIS	CC PAYS FORCALQUIER ET MONTAGNE DE LURE 14 VOIX AU TOTAL	2
FONTIENNE		2
LARDIERS		2
MONTLAUX		2
ONGLES		2
REVEST SAINT MARTIN		2
SAINTE ETIENNE LES ORGUES		2
MALLEFOUGASSE-AUGES	CA PROVENCE ALPES AGGLOMERATION 2 VOIX AU TOTAL	2
SAULT		2
SAINTE ETIENNE LES ORGUES	SIAEP DE SAULT 4 VOIX AU TOTAL	2
SAULT		2
LAGARDE D'APT	CC PAYS D'APT LUBERON 6 VOIX AU TOTAL	2
VIENS		2
APT		2

RF  
Préfecture de Digne-les-Bains  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 1.1/12/2023  
004-250400033-20231128-DE\_2023\_020-DE

**Article 5 : Les fonctions du receveur du SMAEP Durance Plateau D'Albion seront exercées par la Trésorerie de FORCALQUIER**

Mr Le Président informe le Comité Syndical que cette délibération de notification sera envoyée en RAR et devra être approuvée par délibération par chaque commune membre dans un délai de trois mois, à défaut l'avis sera réputé favorable.

Pour extrait conforme, le 28 novembre 2023  
Le Président - Gerard BURCHERI



Le Secrétaire de séance - Thibault DALLAPORTA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thibault DALLAPORTA', written below the text of the secretary.